



Cabinet du ministre d'État

Paris, le Vendredi 30 juillet 2010

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Jean-Louis BORLOO et Dominique BUSSEREAU désignent VINCI pour la concession de l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes

Jean-Louis BORLOO, ministre d'État, ministre de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de la Mer, en charge des Technologies vertes et des Négociations sur le Climat et Dominique BUSSEREAU, Secrétaire d'État chargé des Transports ont choisi le groupement conduit par Vinci pour la concession de l'aéroport Notre-Dame-des-Landes.

Cette concession, vise la construction et l'exploitation de l'aéroport Notre-Dame-des-Landes qui reprendra à partir de 2017 la totalité des lignes aériennes de Nantes-Atlantique.

La durée de contrat a été fixée à 55 ans. Le concessionnaire investira de l'ordre de 400 à 500 millions d'euros dans la réalisation des nouvelles infrastructures, en se conformant à un cahier des charges particulièrement exigeant en termes d'insertion environnementale, de limitation des nuisances et de performance énergétiques. Il bénéficiera en outre dès son ouverture d'une liaison de transport public à haut niveau de service. Le ministre d'État rappelle son exigence d'une vraie liaison ferroviaire entre Nantes et l'aéroport.

Jean-Louis BORLOO et Dominique BUSSEREAU se félicitent de l'avancée de ce dossier stratégique pour le développement des régions du Grand-Ouest et qui figure au projet de SNIT (Schéma National des Infrastructures de Transport).

Les collectivités locales avaient fait part de leur accord la semaine dernière sur leur participation financière à cette nouvelle concession et à la desserte terrestre de l'aéroport, lors de la venue de Dominique BUSSEREAU à Nantes, ouvrant ainsi la voie à la désignation du candidat et à la finalisation du contrat.

Contacts presse :

Cabinet de Jean-Louis Borloo 01 40 81 31 73
Cabinet de Dominique Bussereau 01 40 81 77 34
